

ISFM-Award – pour un engagement exceptionnel dans la formation postgraduée*

Werner Bauer^a,
Michelle Gerber^b

- a Dr, président de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
b Lic. ès lettres, collaboratrice scientifique FMH/ISFM

Les exigences auxquelles les médecins cadres responsables de la formation postgraduée doivent satisfaire sont aujourd'hui souvent à la limite du supportable, notamment en raison de l'importante charge de travail, des obligations administratives et des changements structurels en cours dans de nombreux établissements de formation postgraduée. Malgré cela, beaucoup d'entre eux s'efforcent, par un engagement didactique important, d'enseigner le mieux possible la génération de jeunes médecins les compétences nécessaires dans le cadre du quotidien clinique. Cela mérite d'être reconnu. C'est pourquoi l'ISFM aimerait donner l'occasion aux médecins en formation postgraduée de témoigner de leur reconnaissance dans le cadre d'un projet-pilote. L'idée est de récompenser les responsables de la formation postgraduée qui s'efforcent par leur engagement, leur compétence et leur créativité d'enseigner les compétences médicales. Un de vos anciens formateurs s'est-il particulièrement engagé pour votre formation postgraduée? Avez-vous accompli des progrès particulièrement réjouissants en ce qui concerne vos connaissances et aptitudes grâce à la compétence didactique d'une formatrice? Alors nommez cette personne pour l'ISFM-Award pour un engagement exceptionnel dans la formation postgraduée!

Nomination par les anciens médecins-assistant(e)s

Les médecins susceptibles d'être nommés pour l'ISFM-Award sont ceux travaillant actuellement

Nommez les formateurs engagés sans attendre!

L'ISFM-Award permet de récompenser des responsables de la formation postgraduée particulièrement engagés et compétents. Un ancien formateur vous a-t-il laissé une impression durable? Alors nommez-le pour l'ISFM-Award pour un engagement exceptionnel dans la formation postgraduée! Nous vous prions d'envoyer votre lettre de nomination sous forme électronique à: [siwf\[at\]fmh.ch](mailto:siwf[at]fmh.ch) avec la mention «ISFM-Award – pour un engagement exceptionnel dans la formation postgraduée».

Délai d'envoi: 3 août 2014

Vous trouverez d'autres informations sur www.siwf.ch. Si vous avez des questions, adressez-vous à: [siwf\[at\]fmh.ch](mailto:siwf[at]fmh.ch) ou tél. 031 359 11 11.

dans la formation médicale postgraduée. Il peut s'agir de médecins cadres qui s'engagent personnellement pour la formation postgraduée des futurs médecins spécialistes et que ces derniers considèrent comme particulièrement compétents dans la transmission des connaissances et aptitudes. Ce sont donc les médecins qui se trouvent actuellement en formation postgraduée pour l'obtention d'un titre de spécialiste ou qui ont obtenu leur titre de spécialiste il y a moins d'une année qui sont habilités à nommer une personne. Pour qu'une nomination soit valable, elle doit être déposée conjointement par deux personnes. Elle doit exprimer la reconnaissance personnelle pour la qualité de la formation postgraduée proposée par le formateur et l'engagement de ce dernier. Afin qu'il ne résulte ni avantage ni conflit au travail en raison du processus de nomination, vous ne pouvez nommer que les responsables de la formation postgraduée chez lesquels vous ne travaillez plus. Les noms des personnes ayant soumis une nomination ne seront ni publiés, ni communiqués aux nominés. Aucun classement ne sera établi.

Déposez votre nomination sans attendre!

Pour nommer quelqu'un, nous vous invitons à rédiger une brève lettre de nomination (env. 1000 à 2000 caractères) au format Word ou PDF. Celle-ci doit comporter les points suivants:

- Vous pouvez envoyer votre lettre de nomination sous forme électronique jusqu'au 3 août 2014 à siwf@fmh.ch avec la mention «ISFM-Award pour un engagement exceptionnel dans la formation postgraduée». La direction de l'ISFM contrôlera si la nomination est correcte du point de vue formel et validera ainsi chaque nomination.
- Tous les médecins correctement nommés recevront un acte de reconnaissance et un cadeau en récompense de leur engagement dans la formation postgraduée. Ils seront cités nommément (après accord) sur le site web de l'ISFM (www.siwf.ch) à la rubrique «Reconnaissance» et lors de la journée d'éducation médicale du 11 septembre 2014.

Mention légale: suivant les circonstances, l'ISFM se réserve le droit de suspendre le projet AWARD ou de modifier les conditions de participation. Aucune correspondance ne sera tenue au sujet de l'Award. Tout recours juridique est exclu.

* Article repris du Journal de l'ASMAC, n° 3, juin 2014

Correspondance:
Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue
FMH
Elfenstrasse 18
Case postale 300
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
[siwf\[at\]fmh.ch](mailto:siwf[at]fmh.ch)